



Par la direction de :

INSTITUT POLYTECHNIQUE DES SCIENCES AVANCÉES

Académie : Créteil

A la demande de la CTI
Campagne 2023

A decorative graphic in the bottom left corner of the page, featuring several overlapping circles in various shades of green and yellow-green, creating a modern, abstract design.

DONNÉES RECUEILLIES ET PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015), *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)*. Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 11ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'école.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité de la Directrice/du Directeur de l'école et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par la Directrice/le Directeur de l'école en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 21 juin 2023 (portail ouvert jusqu'à 23h59).

Cas particulier des écoles ayant un audit en 2023 -2024 - datasheet

Les écoles concernées par le début de la campagne d'évaluation 2022-2023 doivent saisir les données certifiées dès l'ouverture du portail, au plus tard à la date de remise de leur dossier d'audit. En effet, certaines données certifiées constituent les « datasheet » de leur dossier d'audit, avec des informations sur plusieurs années dont 2023 (voir ci-dessous).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2021 -2022**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2022-2023**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2022-2023**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2022** ou année universitaire **2021-2022**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Institut polytechnique des sciences avancées
I.2	Nom de marque	IPSA
I.3	Nom / Sigle / Appellation	IPSA
I.4	Date de création de l'école actuelle	01/09/1961
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	/
I.6	Statut juridique	
I.7	Adresse du siège de l'école	63 BIS Boulevard de Brandebourg - 94200 IVRY-SUR-SEINE
I.8	Nom de l'établissement	IPSA
I.9	Adresse du siège de l'établissement	63 BIS Boulevard de Brandebourg - 94200 IVRY-SUR-SEINE
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Anne-Ségoène Abscheidt
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	0661989354
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	anne-segolene.abscheidt@ipsa.fr
I.13	Site internet de l'école	http://www.ipsa.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs, Etablissements Publics Expérimentaux (EPE) ou autres types de regroupements)	
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	GROUPE IONIS
I.15	Ecole publique ou privée	Privé

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'école (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Nombre total	Dont doubles diplômes au sein de la même école (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	1862	22
		Femmes	494	9
		Total	2356	31

I.16.b.1 Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation **conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation**

	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue
Hommes	1766					
Femmes	475					
Total	2241					

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants sous statut étudiant effectuant la dernière année du cycle ingénieur en alternance parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

	Contrat de professionnalisation	Contrat d'apprentissage
Hommes		
Femmes		
Total		

I.16.b.3 Nombre de dossier en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

Hommes	
Femmes	
Total	

I.16.c Nombre total d'apprenants inscrits en Bachelor en Sciences et Ingénierie (BSI)

	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue
Hommes			
Femmes			
Total			

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation en cycle ingénieur et dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'Etablissement;
- et effectuant au moins le quart de leur service statutaire dans l'école.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **48**

I.17.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires comptabilisés en 17.a. **25**

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement en cycle ingénieur** dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'établissement
- et effectuant au moins un quart temps d'enseignant-chercheur selon la réglementation en vigueur dans leur établissement.

I.18.a Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **40**

I.18.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des parmi les enseignants-chercheurs comptabilisés en 1.18.a. **39**

I.19 Nombre total d'intervenants extérieurs à l'école (vacataires) et **provenant du monde socio-économique** (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.

< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
2	61	22

I.20 Nombre total d'**intervenants extérieurs** (vacataires) dont l'**activité principale est l'enseignement** et qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.

< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
1	20	12

I.21	<p>Nombre total d'intervenants extérieurs à l'école (vacataires) travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des service des élèves en cycle ingénieur.</p>	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
			10	2

I.22	<p>Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.21)</p>	99
------	---	-----------

II. INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2022-2023

Mesures sur les données administratives : année civile 2022 ou année universitaire 2021-2022

II.1-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées

II.1-D1-1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées Aerospace, Aeronautical Engineering
II.1-D1-2	Domaine de rattachement du diplôme	Systems Engineering -
II.1-D1-3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering master degree
II.1-D1-4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur (Mots clés)	AERONEFS , SPATIAL , DRONES , LANCEURS , SATELLITES , NOUVELLES MOBILITES , ENERGETIQUE , CYBERSECURITE , MOTORISATION , MAINTENANCE AERONAUTIQUE
II.1-D1-5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36108/
II.1-D1-6	Accréditations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	ISO 9001:2015 jusqu'en janvier 2025 Label "bienvenue en France" jusqu'en février 2024

Formation initiale sous statut d'étudiant

II.1-D1-7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant				
II.1-D1-8	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)				
II.1-D1-9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024				
II.1-D1-10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	63 BIS Boulevard de Brandebourg - 94205 IVRY-SUR-SEINE				
II.1-D1-11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<table border="1"><tr><td>Nom du(des) test(s)</td><td>TOEIC</td></tr><tr><td>Niveau requis</td><td>785</td></tr></table>	Nom du(des) test(s)	TOEIC	Niveau requis	785
Nom du(des) test(s)	TOEIC					
Niveau requis	785					
II.1-D1-11.b	Pourcentage d'élèves ingénieurs comptabilisés en I.16.b1 qui sont inscrits en cours de deuxième langue étrangère	16				

II.1-D1-12 Pourcentage d'apprenants ingénieurs effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée **0,27**

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	
II.1-D1-13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1459	308	138	60	120
		Crédits ECTS attribués	110	25	7	1	1

II.1-D1-13.b	FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	52
		Crédits ECTS attribués	36

II.1-D1-14.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros) **10540**

II.1-D1-14.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1-D1-15 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

II.1-D1-16	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>Utilisation systématique du LMS Moodle, modules vidéos en Maths, Physique, électronique et informatique en classes prépas intégrées. Utilisation étendue de H5P, Wooclap, Coderunner, Une partie des examens sur Moodle avec Safe exam browser.</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p> <p>Périodes immersives en langue anglaise de 3 semaines chaque année sur les 3 premières années, Une ingénieure pédagogique numérique assistée de 7 conseillers pédagogiques (un par champs disciplinaire) implémentent de nouvelles méthodes pédagogiques. par exemple : Module réalisé en partenariat (Naval group)</p>
------------	---	--

Formation initiale sous statut d'étudiant (partenariat Sur le site de Toulouse)

II.1-D1-17	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant (partenariat Sur le site de Toulouse)
II.1-D1-18	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)
II.1-D1-19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024

II.1-D1-20 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation

II.1-D1-21.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)	TOEIC
Niveau requis	785

II.1-D1-21.b Pourcentage d'élèves ingénieurs comptabilisés en I.16.b1 qui sont inscrits en cours de deuxième langue étrangère

16

II.1-D1-22 Pourcentage d'apprenants ingénieurs effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée

II.1-D1-23.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
Heures encadrées par apprenant	1459	308	138	60	120
Crédits ECTS attribués	110	25	7	1	1

II.1-D1-23.b FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.

Nombre de semaines (35h00) par apprenant	52
Crédits ECTS attribués	36

II.1-D1-24.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

10540

II.1-D1-24.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1-D1-25 Formation labellisée EUR-ACE®

Oui

II.1-D1-26 Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)
Utilisation systématique du LMS Moodle, modules vidéos en Maths, Physique, électronique et informatique en classes prépas intégrées. Utilisation étendue de H5P, Wooclap, Coderunner, Une partie des examens sur Moodle avec Safe exam browser.
Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)
Périodes immersives en langue anglaise de 3 semaines chaque année sur les 3 premières années, Une ingénieure pédagogique numérique assistée de 7 conseillers pédagogiques (un par champs disciplinaire) implémentent de nouvelles méthodes pédagogiques. par exemple : Module réalisé en partenariat (Naval group)

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

II.2-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2-D1-1	Statut étudiant				
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	314	64	378
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)			
		VAE (3)			
	Total	314	64	378	
	Dont étrangers (4)	35	12		

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant Partenariat Sur le site de Toulouse		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2-D1-2	Statut étudiant			
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
		Dont contrat de professionnalisation (2)		
		VAE (3)		
	Total			
	Dont étrangers (4)			

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Précision concernant les contrats de professionnalisation.

Les apprenants ayant démarré leur formation sous statut étudiant et qui effectuent leur cinquième année sous le régime de l'alternance en contrat de professionnalisation doivent toujours être comptabilisés parmi les apprenants sous statut étudiant.

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à renseigner dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.3 et III.5 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'école qui est un élément important pour apprécier l'ancrage de l'école avec la recherche et le lien entre recherche et enseignement. C'est bien le périmètre de l'école en tant que tel qui est à prendre en compte et non celui des unités de recherche, souvent partagées, dans lesquelles celle-ci est partie prenante.

Rappel sur les années de référence

Année civile 2022 ou année universitaire 2021-2022.

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'école et en activité au sens de l'évaluation de la recherche par le Hcéres.	30
III.2	Nombre d'HDR parmi les chercheurs et enseignants-chercheurs répertoriés dans l'item III.1.	2
III.3	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	26
III.4	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	
III.5	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	6
III.6	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	9
III.7	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les « primo-entrants dans l'école » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2022-2023

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ces données ne concernent que des apprenants en cursus diplômant, pas les étudiants en échange.

Origines des apprenants (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Rubrique à compléter pour les écoles en 5 ans

Pour les écoles en 5 ans : nouveaux inscrits en **première et deuxième années d'études supérieures uniquement**

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'école¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'école		Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre	
IV.1.a Nombre d'intégrés	Hommes	370	3	4			4		5			386
	Femmes	105		1		1	1		1			109
	Total	475	3	1	4	1	5		6			495

Origine académique des apprenants primo-entrants en deuxième année d'études supérieures dans l'école		CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total	
								niveau bac+1	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre		
Nombre d'intégrés	Hommes	4	1	1		1						7
	Femmes					2						2
	Total	4	1	1		3						9

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur **à partir de la troisième année d'études supérieures** (les admis en 2ème année du cycle ingénieur inclus).
Ces apprenants n'étaient pas présents dans **l'école** l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Classes ou cycles préparatoires	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère		total
			(ex : FGL, INSA, Peip)								Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
Nombre d'intégrés	Hommes	78		5		3					2	6	94
	Femmes	26				1						1	28
	Total	104		5		4					2	7	122

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité (pays délivrant le passeport)	France	Pays d'Europe (hors France)	Canada / États-Unis	Autres pays d'Amérique	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
Femmes	127	1			2	8		138	
Total	581	13	2		10	20		626	

Recrutement au niveau bac pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

IV.3.a	Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Nombre d'intégrés	Hommes	50	151	139	30
		Femmes	29	42	28	6
		Total	79	193	167	36

Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)
Indiquer ici les concours de niveau bac.

Nombre de places offertes

Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

IV.3.b	Advance	390	475

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif **475**

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

IV.4

Nom du concours ou d'un dispositif spécifique	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
Concours CPGE EPITA/ESME/IPSA	70	104
Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		104

IV.5

Autres recrutements		
Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
Classes ou cycles préparatoires	31	9
DUT	298	10
BTS	143	1
L2	198	
L3	213	12
M1	27	
Cursus étrangers, hors classes préparatoires	90	15
Autres, précisez :		

Rappel : on comptabilise ici les apprenants en formation diplômante (hors VAE) de l'année 2021-2022. Les étudiants en échange ne sont pas à prendre en compte.

On cherche ici à mesurer l'évolution des taux de réussite au fil du cursus.

	Taux de réussite	% de réussite	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Taux de réussite en fin de 1 ^{re} année (écoles en 5 ans uniquement)	70,11	15,05	14,84
IV.6.b	Taux de réussite en fin de 2 ^e année (écoles en 5 ans uniquement)	90,5	3,63	5,87
IV.6.c	Taux de réussite en fin de 3 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	91,34	5,33	3,33
IV.6.d	Taux de réussite en fin de 4 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	97,8	1,6	0,6
IV.6.e	Taux de réussite en fin de 5 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans) Se référer aux précisions ci-après.	99,3	0,7	
IV.6.f	Taux de réussite en fin de 6 ^e année (ingénieurs de spécialisation).			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)		5,2	
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,1	
IV.9	Pourcentage d'apprenants ayant suivi l'intégralité du cycle ingénieur mais n'ayant pas validé l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme 3 ans après leur sortie. On regarde parmi les diplômables de la promo N combien n'ont pas obtenu leur diplôme l'année N+3.		1,3	Se référer aux précisions ci-après.

Précisions relatives aux questions IV.6.e et IV.7 à IV.9 :

En IV.6.e, ne tenir compte que de l'obtention des 60 crédits ECTS prévus, ne pas intégrer les ajournements pour motif d'exigence complémentaire (niveau certifié de langue, mobilité internationale,...) qui sont comptabilisés en IV.7 à IV.9.

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur les élèves de la dernière promotion diplômée ayant suivi l'intégralité du cursus (respectivement 5 ou 3 ans). Celui-ci comprend la réalisation de tous les stages, de la césure éventuelle, des mobilités et les allongements de scolarité, y compris pour l'obtention du niveau certifié en langue. Pour les écoles en 5 ans, lorsqu'il y a des réaffectations significatives à l'issue de la classe préparatoire intégrée (classes préparatoires en réseau), ne répondre que sur le cycle ingénieur.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence

Année universitaire 2022-2023

Boursiers

V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	193
-----	--	------------

V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	25
-----	--	-----------

V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	
-----	---	--

Handicap (pour les écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total	
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	51	6	57

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Oui Si oui, précisez : IPSA ENSEMBLE
-----	--	---	-------------------------------------	--

		Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
		Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées
V.6	Enseignement ou projet encadré RSE	Oui	144	Oui	20
V.7	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	24	Non	
V.8	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	21	Non	
V.9	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :	I'IPSA est société à mission, le développement durable est au coeur de sa mission.			
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	2			

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence

Année universitaire 2022-2023

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Non
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs diplômés au cours des 3 dernières années ayant créé une entreprise	24
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	18

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2022 ou année universitaire 2021-2022

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	5 / 15
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues) sur l'année pour le cycle ingénieur, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	4182,5
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets proposés par des entreprises	350
VII.4	Chiffre d'affaires de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur les données administratives : année civile 2022 ou année universitaire 2021-2022

VIII-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-1.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			299
	Femmes			58
	Total			357

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-1.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes		9	27
	Femmes		1	10
	Total		10	37

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Europe (hors France)	25	8	33
Canada / États-Unis	4	1	5

VIII-D1-2.a Autres pays d'Amérique

Asie y compris
Moyen-Orient

Afrique

Océanie

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-2.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes		20	
	Femmes		6	1
	Total		26	1

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-3.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
VIII-D1-3.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a	6,1

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2021/2022

VIII-D1-4	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		14	2
	Femmes		13	2
	Total		27	4

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2021/2022

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Europe (hors France)	1		1
Canada / États-Unis			
VIII-D1-5 Autres pays d'Amérique			
Asie y compris Moyen-Orient			
Afrique			
Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
VIII-D1-6	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case
	Oui	1430	Oui
			20

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Partenariat Sur le site de Toulouse

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-7.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-7.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII-D1-8.a	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-8.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-9.a Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII-D1-9.b Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a

MOBILITÉ ENTRANTE**Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2021/2022**

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
-------	---------------------	------------	--

VIII-D1-10
Hommes
Femmes
Total

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2021/2022

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Europe (hors France)			
Canada / États-Unis			
VIII-D1-11 Autres pays d'Amérique			
Asie y compris Moyen-Orient			
Afrique			
Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

Dans un module obligatoire Oui/Non

Dans un module optionnel Oui/Non

VIII-D1-12	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Oui	1430	Oui	20

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2020-2021

IX-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête																		
IX-D1-1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	152	156																		
IX-D1-2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	134	138																		
IX-D1-3	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme		138																		
IX-D1-4	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td> <td>99</td> <td>29</td> <td>128</td> <td>Nb. rep.</td> <td>105</td> <td>33</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Nombre	99	29	128	Nb. rep.	105	33
			H	F	Total		H	F													
Nombre	99	29	128	Nb. rep.	105	33															
IX-D1-5	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td> <td>94</td> <td>30</td> <td>124</td> <td>Nb. rep.</td> <td>102</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Nombre	94	30	124	Nb. rep.	102	30
			H	F	Total		H	F													
Nombre	94	30	124	Nb. rep.	102	30															
IX-D1-6	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses et les VIE)	17	92																		

Salaire annuel brut **médian**¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

IX-D1-7

	H	F	Total		H	F
Avec prime	44000	43500	44000	Nb. rep.	27	11
Sans prime	41240	41500	41006	Nb. rep.	103	22

IX-D1-8 Nombre de diplômés qui font une thèse **11** **148**

IX-D1-9 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros) **25800** **5**

IX-D1-10 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **4** **148**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-11 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	92	92
IX-D1-12 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	75	85
IX-D1-13 Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	74	82
IX-D1-14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	87	89
IX-D1-15 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (dont VIE)	19	89
IX-D1-16 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros) en France	44000	82
IX-D1-17 Nombre de diplômés qui font une thèse	5	91
IX-D1-18 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	26000	5
IX-D1-19 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	3	91

Partenariat Sur le site de Toulouse

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX-D1-20	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)							
IX-D1-21	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois							
IX-D1-22	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX-D1-23	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-24	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-25	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses et les VIE)							
IX-D1-26	Salaire annuel brut médian ¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.		H	F	Total		H	F
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		
IX-D1-27	Nombre de diplômés qui font une thèse							
IX-D1-28	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)							

IX-D1-29 Nombre de diplômés en
poursuite d'études (hors
thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-30	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	
IX-D1-31	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX-D1-32	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX-D1-33	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX-D1-34	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (dont VIE)	
IX-D1-35	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros) en France	
IX-D1-36	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX-D1-37	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	
IX-D1-38	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

X. VIE DE L'APPRENANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2022-2023.

Mesures sur les données administratives : année civile 2022 ou année universitaire 2021-2022.

X.1 Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école

X.2 Accès à un restaurant universitaire sur tous les campus de l'école (ou à proximité immédiate) **Non**

X.3 Desserte de tous les campus de l'école par transport en commun **Oui**

X.4 Nombre d'apprenants inscrits aux associations et clubs des élèves **1481**

X.5 Champ d'expression libre sur la valorisation de l'engagement des apprenants du cycle ingénieur

Les unités d'enseignement baptisées « Engagement personnel » mesurent l'engagement de l'étudiant dans des activités associées à la formation de l'ingénieur sur le plan personnel et humain. Ces activités concernent la vie de l'école, le sport et les arts, ou encore des actions démontrant l'intérêt de l'étudiant pour l'industrie, le développement durable ou la préparation de son parcours professionnel futur. Ces UE existent uniquement pour les deux premières années d'enseignement dans le cycle ingénieur. Comme toutes les autres, les UE « Engagement personnel » se voient affecter des crédits ECTS et doivent être validées chaque année. Les activités prises en compte dans ces UE sont les suivantes (liste non exhaustive) : – participation à la promotion de l'école à travers des visites de lycées, la représentation de l'école dans les salons, les journées portes ouvertes, etc. ; – participation aux activités des associations de l'école ou de la Royal Aeronautical Society ; – plus généralement, toute activité susceptible de mettre en valeur l'IPSA, organisée ou validée par l'école ; – participation à des conférences, contribution à l'organisation de visites d'entreprises, du Forum des entreprises, etc. ; – responsabilité de délégué de classe ; – participation à la Commission consultative Qualité au titre de représentant des élèves ; – activités sportives et artistiques.

X.6 Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants du cycle ingénieur et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national) **14**

X.7 Nombre d'élus apprenants du cycle ingénieur en conseil avec voix délibérative **2**

X.8 Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant **Non**

X.9 Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'école **2**

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	Toute l'activité de l'IPSA est régie par un SMQ certifié ISO 9001. La Politique qualité met en avant la mission de l'école et son engagement à répondre aux besoins et attentes de l'ensemble des parties prenantes. L'amélioration continue repose notamment sur des instances de dialogue impliquant les étudiants et le personnel dans la démarche.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Certification ISO 9001:2015

Particularités

Distinctions :

- prix d'honneur à l'UTAC 22/23
- 2ème place au Blackout Challenge de Safran
- 2ème place au Act in Space Paris
- 3ème place au concours Flyimpulse à Toulouse - Challenge Hack(célébration
- 3ème place au concours UAV Dassault Challenge pour les ipsaliennes
- Prix PEIPS 22/23 projet de Julien Simon (association IPL)
- Prix du Bast Student Awards catégorie Future - Projet Perséphone, (Juan Esteban Martinez promo 2022)
- 2ème prix Airbus développement Start up Challenge en septembre 22
- Mineo remporte le prix jeune entrepreneur de l'année en 2022 (concours Petit Poucet)
- Prix coup de coup PEIPS en 21/22 pour l'association Andromach

volet recherche

- Batiste DELAVEAU et Emilien DURAND (2 élèves AERO3) et Anica LEKIC (enseignante chercheuse de l'IPSA et coordinatrice du dispositif Student Lab) ont participé à l'observation du GRB (sursaut gamma) datant, le plus puissant jamais enregistré par les astronomes. Ils ont pu mesurer la variation de la magnitude de la source du GRB sur plusieurs heures et ainsi participer à la campagne d'observation de KilonovaCatcher. Ces observations ont donné lieu à la présence de ces 3 co-auteurs dans la circulaire GCN de la NASA : <https://gcn.gsfc.nasa.gov/gcn/gcn3/32934.gcn3>
- Josselin DESMARS a participé à l'organisation de 3 campagnes d'occultations stellaires (Europe, Polymele, Eurybates) en 2022
- Une équipe internationale, impliquant des chercheurs français de l'Observatoire de Paris – PSL (dont Josselin Desmars de l'IPSA), de Sorbonne Université et du CNRS, a découvert, autour de l'objet transneptunien Quaoar, un anneau... qui ne devrait pas exister. Ces travaux font l'objet d'une publication dans la revue Nature, le 8 février 2023
- Vincent ROBERT, enseignant chercheur de l'IPSA, est responsable scientifique du centre de digitalisation de PSL NAROO depuis 2015 ; il a été invité pour présenter le projet en plénière à la société française d'astronomie et d'astrophysique (SF2A) 2022 : <http://sf2a.eu/proceedings/2021/2021sf2a.conf..63R.pdf>

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Anne-Ségolène Abscheidt**, directeur / directrice de l'école **IPSA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Paris**.